

## CONTRAT DE FORMATION – UNION EUROPEENNE

(à envoyer par mail à [contact@esna-formations.com](mailto:contact@esna-formations.com))

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Rue, no	
NPA, localité	
Pays	
Tél. fixe	
Tél. mobile	
E-mail	

Je soussigné(e) m'inscris :

- à la **section A – NATUROPATHIE TRADITIONNELLE**
- Option chien & chat € 3500.-
  - Option cheval € 3100.-
  - Option bovins € 3100.-
  - Option cheval et bovins € 4600.-
  - Option chien, chat, cheval € 5100.-
  - Option chien chat, bovins € 5100.-
  - Option chien, chat, cheval, bovins € 6650.-
- à la **section B - SOINS QUANTIQUES / AUTRES** € 1150.-
- aux **sections A et B (prix avantageux)**
- Option chien & chat € 4350.-
  - Option cheval € 3900.-
  - Option bovins (dès sept 2021) € 3900.-
  - Option cheval et bovins € 5450.-
  - Option chien, chat, cheval € 5950.-
  - Option chien chat, bovins € 5950.-
  - Option chien, chat, cheval, bovins € 7200.-

**Début de la formation** (dans la limite des places disponibles) :

- septembre 2024  
 mars 2025

### PAIEMENT

Je m'engage à payer la formation de la manière suivante :

- Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 30 jours
- Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation, solde en un seul versement à 60 jours
- Arrhes 30% au plus tard deux mois avant le début de la formation et le solde en ..... mensualités (merci de mentionner en combien de fois vous désirez payer le solde, au maximum 12x) + frais administratifs € 100.-, le premier versement mensuel intervenant au plus tard 60 jours après le début de la formation.

### **Instructions de paiement**

Bénéficiaire	Ecole Suisse de Naturopathie pour Animaux (ESNA) Sàrl Chemin de Brit 17 B CH-1462 Yvonand
IBAN	CH85 8080 8003 8130 7041 7
Banque	Banque Raiffeisen, Raiffeisenplatz, CH-9001 St. Gall
No. CB	80808
SWIFT-BIC	RAIFCH22
Compte postal de la banque	10-9374-7

---

### **CONDITIONS GENERALES**

#### **L'enseignement est dispensé à distance et comprend :**

- les documents de cours de la section et pour l'espèce/les espèces choisies
- la correction personnalisée des questionnaires d'évaluation
- la mise à disposition d'une assistance pédagogique
- des stages pratiques se déroulant sur un ou deux jours (facultatifs et non compris dans le prix de la formation)

#### **Pièce d'identité – casier judiciaire**

Toute personne s'inscrivant à l'une de nos formations est tenue de nous faire parvenir (à scanner et transmettre par mail) :

- 1) une pièce d'identité valable
- 2) un extrait de casier judiciaire

#### **Accès aux cours**

Au début du cursus (1<sup>er</sup> mars / 1<sup>er</sup> septembre), l'élève reçoit par e-mail les informations permettant d'accéder à son profil ainsi qu'aux modules d'anatomie, physiologie et pathologies. Les accès aux autres sections seront libérés lorsque cette première partie est achevée et que la totalité de la formation est intégralement payée.

Evaluations : lorsque l'élève a étudié un module, il remplit le questionnaire d'évaluation qui s'y rapporte. Les questionnaires doivent comporter au moins 70% de réponses correctes pour être validés.

#### **Rythme de travail**

L'élève étudie à son rythme, mais toutefois dans le cadre d'un délai raisonnable, à savoir 3 ans, respectivement 4 ans si la formation comporte les quatre espèces. Ce délai peut être prolongé sur demande si une situation particulière l'exige (obligations professionnelles, naissance, maladie, accident, long séjour à l'étranger etc.).

#### **Stages**

L'ESNA met sur pied plusieurs stages d'une journée ou d'un weekend par année, en Suisse et en France. Leur coût figure sur le formulaire d'inscription sur notre site Internet. Si le stage se déroule sur un weekend, l'hébergement et les repas sont à la charge de l'élève.

Remarque : les intervenants externes fixent eux-mêmes le montant de leurs honoraires.

#### **Travail de fin d'études**

L'élève est tenu de rédiger deux processus de soins (études de cas) par espèce étudiée. Ils consistent à identifier les problèmes de santé de l'animal et à choisir les mesures appropriées.

### **Certification**

Lorsque tous les questionnaires d'évaluation et les processus de soins sont validés, l'élève obtient le Certificat de naturopathe animalier délivré par l'ESNA, attestant des compétences acquises.

### **Responsabilité**

Une fois son certificat obtenu, le naturopathe exerce sous sa propre et entière responsabilité, dans la limite de ses compétences.

### **Clause de non-concurrence**

1. Toute transmission à des tiers de matériel pédagogique de l'ESNA, sous quelque forme que ce soit (courrier électronique, imprimés, photocopies, etc.) est strictement interdite. Toute violation de cette interdiction est passible d'une pénalité de CHF/€ 5'000.-
2. Le/la soussignée-e s'engage à ne pas proposer de formations, ateliers ou stages de naturopathie pour chien, chat, cheval, bovins similaires à ceux de l'ESNA, cela durant les 3 ans qui suivent l'obtention de son Certificat. En cas de non-respect de cette clause, l'ESNA est en droit de demander une indemnisation équivalente au montant des formations, ateliers ou stages concurrencés.

### **Résiliation du contrat**

Le/la signataire est en droit de résilier son contrat de formation, sans avoir à justifier de motifs dans les 14 jours suivant sa transmission à l'ESNA (la date d'envoi du courriel ou le cachet postal faisant foi). S'il n'a pas été résilié, le contrat est ensuite considéré comme ferme et définitif et aucun montant versé ne sera remboursé.

De son côté, l'ESNA est en droit de résilier le contrat avec effet immédiat et sans aucun remboursement s'il s'avère que l'élève est fiché sur son casier judiciaire pour une infraction commise envers une personne ou un animal.

### **Pièce d'identité et casier judiciaire**

Tout élève s'inscrivant pour une formation à l'ESNA est tenu-e de présenter une pièce d'identité valable ainsi qu'un extrait de casier judiciaire.

### **Autres**

Les élèves mineurs au moment de leur inscription sont tenus de fournir une autorisation écrite de leur représentant légal (parents, tuteur, curateur).

### **For**

S'applique exclusivement le droit suisse. Yverdon-Les-Bains (Suisse) est déclaré for.

---

J'atteste avoir pris connaissances des indications et conditions susmentionnées et les accepter sans réserve.

LIEU ET DATE :

SIGNATURE :